

ATELIER DU LOGEMENT FOYER DES CEDRES 2007 AVEC LES ENFANTS DE L'ASSOCIATION ALEDD

(Aide aux loisirs des enfants différents mais déterminés)



Trois enfants se sont joints à nous avec leur deux accompagnateurs. Notre jeune bénévole, Emmanuelle a pris beaucoup de soin à les aider.



Nous sommes contents, les enfants ont beaucoup apprécié et ont envie de revenir. Ils ont échangé des peintures avec les adultes présents

Déterminés à s'amuser !

BVV octobre 2007

L'HEURE
DE LA RÉCRÉATION
A SONNÉ
AVEC ALEDD.



L'Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés (ALEDD), que préside Ilva Sugny, a fait sa rentrée en octobre. Tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, elle propose des activités manuelles, sportives, ludiques, culturelles ainsi que des sorties (piscine, participation à Vital Sport, cinéma, spectacles, musée...) aux enfants atteints de handicap. «*L'encadrement est assuré par des jeunes sensibilisés au handicap ou en cours de formation au sein de filières liées au handicap*», précise Yannick

Varin, directeur d'ALEDD. *Les enfants de 6 à 11 ans sont accueillis dans les locaux de la MJC de Palente et les jeunes de 12 à 20 ans à l'école Condorcet. Au moment de l'inscription, nous recevons les parents car il est important de comprendre leurs attentes et les besoins précis de leur enfant*», ajoute-t-il. ALEDD, c'est la récréation, la rencontre, l'échange pour les enfants différents mais déterminés à s'amuser !

ALEDD - 14, rue Violet.

Tél : 03.81.83.53.69.

Courriel : associationaledd@yahoo.fr

Enfants différents mais déterminés

Pour permettre l'accès aux loisirs pour les enfants handicapés, l'Aledd se bat. À Besançon, des partenariats existent déjà. À Montbéliard, de premières pistes sont explorées.

Ce sont des enfants. Mais parce qu'ils sont différents, ils ne peuvent pas bénéficier des mêmes loisirs que les autres enfants. Difficile en effet quand le handicap mental ou moteur est là de pouvoir s'intégrer dans des structures non adaptées.

Pour remédier à cet état de fait s'est créée, en 1998, l'Aledd, association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés. À l'origine de cette association, un groupe de parents voulant que les choses changent.

Effectivement, à Besançon du moins, la situation a évolué qui a permis de lever, un peu, les barrières de l'intégration sociale. Un partenariat avec la MJC de Palente a été mis sur pied. Depuis, certains jeunes souffrant de handicaps peuvent participer au centre de loisirs. Et ce, grâce à l'intervention d'un animateur de l'Aledd, titulaire d'une maîtrise Activité physique adaptée. D'autres enfants, plus âgés ou plus durement touchés, se retrouvent chaque mercredi à l'école maternelle Condorcet, rue du Muguet, pour un après-midi d'activités ludiques. Hier, Ruben et ses camarades ont confectionné guirlandes et décorations pour le sapin de Noël.

Si des mesures concrètes



Hier, les enfants ont fabriqué guirlandes et décorations pour le sapin de Noël.

Photo Patrick BRUMENT

ont pu être mises en place à Besançon, rien de concret n'a encore abouti à Montbéliard. « Nous avons une ouverture en 2006 mais cela n'a pas débouché », témoigne Yannick Varin, directeur de l'Aledd. « Le problème était simple : faire intervenir nos animateurs se faisait à nos frais et nous ne pouvions pas assumer financièrement. Mais les choses semblent s'arranger. Nous sommes en

contact avec la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard. Une expertise va être réalisée. » L'Aledd fonctionne pour l'heure avec le soutien financier du conseil général et celui de la ville de Besançon. Avec cet argent, l'association organise des séjours pour les enfants en période de vacances scolaires. Mais trop souvent encore, le manque de moyens se fait ressentir.

Il ne faut jamais désespérer. L'association vient de bénéficier d'un soutien de 20.000 euros offert par la fondation Orange suite à un appel à projet.

Achat d'un véhicule

« Le véhicule que nous désirons acquérir coûte plus cher, quelque 30.000 euros car il doit disposer d'aménagements spécifiques. » Mais l'association espère

bien avoir trouvé le solde d'ici à début 2008. L'objectif est d'emmener les enfants en vacances dès les vacances de Pâques.

● Aledd, association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés, 14 rue Violet à Besançon ; tél. 03.81.83.53.69 ; site internet www.aledd.org ; courriel associationaledd@yahoo.fr

Éric DAVIATTE

16 janv. 2008

Dix ans aux côtés des enfants handicapés

L'association ALEDD leur permet d'accéder à des loisirs variés.

Une association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés : telle est la signification du sigle ALEDD. Cette structure associative bisontine fête ses 10 ans cette année. Sa naissance remonte donc à 1998 : "La fondatrice est une maman avait essayé d'inscrire sa fille à des activités à la MJC. Mais à chaque sortie, elle restait à la maison car rien n'était adapté à son handicap", raconte Lise Bouillet, animatrice salariée au de l'association.



Les enfants et leurs animateurs ont rendez-vous chaque mercredi après-midi.

te, et s'adonnent à des activités ludiques, sportives ou manuelles. Une sortie (ciné, bowling, spectacle...) est programmée une fois par mois. "Certains sont avec nous depuis 5 ou 6 ans, mais sont toujours très

contents de revenir chaque semaine pour voir leurs copains et s'amuser, assure Lise Bouillet. Pendant les vacances scolaires, nous fonctionnons comme un centre de loisirs à la journée. Lors des prochaines

■ En savoir plus

Permanence au 14, rue Violet (espace Jules et Renée Rose) les lundis, mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 03 81 83 53 69.
E-mail : associationaledd@yahoo.fr

vacances de février, 13 jeunes passeront une semaine à la neige". Et chaque été, l'association organise deux séjours de 15 jours chacun : un pour les handicapés mentaux et un pour les handicapés physiques.

De l'air autour des enfants handicapés

ALEDD cherche des fonds pour acheter un bus et emmener les enfants différents. Cent vingt familles comtoises en vacances.

BESANÇON. Des jeux de neige, des promenades, de l'accrobranches, du tir-à-l'arc, du cinéma, offrir aux siens tout ce que font les enfants les jours sans classe, voilà l'ambition d'ALEDD, Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés. Ce n'est pas simple. Pourtant depuis 1998, l'association réussit. Trois centres de loisirs existent à Besançon et la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard a fait appel à elle, pour reproduire l'expérience.

Durant les vacances et l'été quand ferment les centres et les institutions durant cinq semaines, ALEDD propose des séjours, campagne ou montagne, week-ends prolongés qui participent à l'intégration, au développement des enfants différents. Ces moments soulagent aussi les parents, les frères et les sœurs.

Un droit dit la loi

Le mot vacances fait mal, lorsqu'il faut occuper, s'occuper d'un enfant différent, la nuit, le jour, avec d'autres enfants autour, avec sa propre fatigue.



Le centre de loisirs Condorcet accueille les enfants handicapés.

Photo ER

«La loi nous donne le droit au répit, mais quand pouvons-nous faire valoir ce droit?», interroge Ilva Sugny, présidente et créatrice d'ALEDD.

La loi oublie que le handicap touche la famille entière.

Les couples divorcent, et les frères et sœurs privés d'une partie de l'enfance, mettent longtemps pour acquiescer cet équilibre qui gomme la culpabilité d'être en bonne santé et d'avoir malgré tout besoin de ces pa-

rents. Personne ne dit ce malaise en camisole qui emprisonne les autres, muets ou vindicatifs mais condamnés à accepter.

La mère souvent en première ligne, cesse de travailler quand paraît l'enfant diffé-

rent. Après la violence du diagnostic, elle reste en rempart, entre l'enfant qui a besoin d'elle à chaque instant et les autres obligés de devenir autonomes vite, trop vite. Le père se préserve parfois, rôle social, il travaille en dehors. Les frères et sœurs acceptent, comprennent ou pas, ou plus. Mais parfois, juste pour quelques jours, un week-end, chacun a envie d'un moment de calme, d'une complicité légitime, d'une attention entière. Le couple, la famille sans l'enfant handicapé au cœur, juste une respiration, une parenthèse. Pour retrouver la force du quotidien et ses obligations plus nombreuses et plus lourdes qu'ailleurs. Avec la culpabilité muette. Alors quand l'enfant différent bénéficie d'un séjour réservé, qu'il peut à son tour jouer et profiter des petits bonheurs de la vie, toute la famille à son tour voit la vie différemment.

ALEDD croule sous les demandes, ne peut emmener tout le monde. Voilà pourquoi il est précieux ce bus. Pour chacun. Pour tous.

Catherine CHAILLET

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Betheniville Roller : le pari fou de...

BÉTHENIVILLE

Betheniville

Réagir (0)

Envoyer

Imprimer

Roller : le pari fou

de Christophe et Benoît

Ils s'entraînent déjà depuis plus de 6 mois. À pied et sur leurs rollers. Christophe Terroine et Benoît Dollez se sont rencontrés lors de diverses randonnées à roller. Une passion commune pour la glisse urbaine et le sport les a rapprochés. Et c'est presque naturellement qu'ils se sont associés pour un défi commun : participer aux « 24 heures du Mans roller » en duo et tenter de finir sur le podium.

Plus de 430 km sur des rollers

Un pari fou ? Pas si sûr. Christophe Terroine, pompier volontaire à Beaumont-sur-Vesle habite Bétheniville. C'est un habitué du circuit Bugatti. Il a déjà participé sept fois au rendez-vous qui rassemble quelque 6000 rollers chaque année ! Dont une fois, en 2005, parmi les « solitaires ». Il avait parcouru, cette année-là, un peu plus de 430 km.

De son côté, Benoît Dollez, qui habite à Berméricourt, est un sportif accompli. Professeur d'EPS en collège, il pratique course à pied, VTT, roller, short-track à un bon niveau.

Coachés par Anne Romary, titulaire d'un BE roller et qui avait déjà préparé Christophe pour son défi solitaire, les deux compères ont un programme d'entraînement intensif. Deux à quatre séances par semaine, à roller, à vélo, à pied ou même à ski de fond devraient leur permettre d'arriver en forme le 28 juin au Mans.

Objectif : finir sur le podium

L'objectif est simple : finir sur le podium en ayant accompli en relais 160 tours du circuit, soit environ 720 km (le record établi l'an dernier étant de 152 tours et 684 km). Et pour se motiver encore plus, les deux sportifs ont décidé de courir pour une association qui propose sport et loisirs à des enfants handicapés.

Du cœur aussi

Adeptes du ski de fond, Christophe s'est lié d'amitié dans le Jura avec une famille de sportifs qui compte deux adolescentes handicapées. Ces deux jeunes filles pratiquent le sport, comme le reste de la famille, avec d'autres enfants au sein de l'ALEDD (1). L'association pourtant reconnue, voit ses subventions fondre d'année en année. Les primes éventuellement gagnées par le duo et les sommes récoltées auprès des sponsors qui dépasseraient le budget de l'opération seront reversées à l'ALEDD. Christophe et Benoît ont aussi dans l'idée de faire connaître l'association aux autres participants des « 24 heures du Mans roller » et lui apporter une bonne bouffée d'oxygène insufflée par tous les sportifs.

Le sport est bien une histoire de cœur !

ALEDD (Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés) 14 rue Violet, 25000 BESANÇON. Site internet : www.aledd.org



Agrandir la photo

Benoît Dollez (à gauche) et Christophe Terroine (à droite) s'entraînent sans relâche depuis plus de 6 mois...

24 heures du Mans roller

Une histoire de cœur

Deux Champenois participent ce week-end aux 24 heures du Mans roller. Au profit d'une association bisontine qui propose sports et loisirs à des enfants handicapés.

Chaque année, venus de toute la France, les rollers se retrouvent fin juin pour 24 heures de glisse sur le circuit Bugatti du Mans. Les Champenois sont toujours présents. Parmi eux, cette année, Christophe Terroine et Benoît Dollez tenteront, les 27 et 28 juin, de monter sur le podium en catégorie duo. Ils s'entraînent déjà depuis plus de 6 mois. À pied et sur leurs rollers.

Christophe et Benoît se sont rencontrés lors de randonnées roller. Une passion commune pour la glisse urbaine et le sport les a rapprochés. Et c'est presque naturellement qu'ils se sont associés pour un défi commun : participer aux 24 heures du Mans roller en duo et tenter de finir sur le podium. Un pari fou ? Pas si sûr. Christophe Terroine, pompier volontaire à

Beaumont-sur-Vesle habite Bétheniville. C'est un habitué du circuit Bugatti. Il a déjà participé sept fois au rendez-vous qui rassemble quelque 6 000 rollers chaque année ! Dont une fois, en 2005, parmi les solitaires. Il avait parcouru cette année là, un peu plus de 430 km ! De son côté, Benoît Dollez qui habite à Berméricourt, est un sportif accompli. Professeur d'EPS en collège, il pratique course à pied, VTT, roller, short-track à un bon niveau.

Courir pour Aledd

Coachés par Anne Romary qui avait déjà préparé Christophe pour son défi solitaire, les deux compères ont eu un programme d'entraînement intensif. Deux à quatre séances par semaine, à roller, à vélo, à pied ou même à ski de fond devraient leur permettre d'arriver en forme le 27 juin au Mans.

L'objectif est simple : finir sur le podium en ayant accompli en relais 160 tours du circuit, soit environ 720 km (le record établi l'an dernier étant de 152 tours et 684 km).

Et pour se motiver encore plus, les deux sportifs ont décidé de courir pour une association bisontine qui propose sport et loisirs à des enfants handicapés : l'association Aledd (Association pour les loisirs des enfants



■ Les primes de la course seront reversées à l'Aledd qui agit pour rendre accessible aux jeunes déficients les loisirs socioculturels et sportifs.

différents mais déterminés). Adeptes du ski de fond, Christophe s'est lié d'amitié dans le Jura avec une famille de sportifs qui compte deux adolescentes handicapées. Ces deux jeunes filles pratiquent le sport, comme le reste de la famille, avec d'autres enfants au sein de l'Aledd. L'association pourtant reconnue, voit ses subventions fondre d'année en année. Les primes éventuelle-

ment gagnées par le duo et les sommes récoltées auprès des sponsors qui dépasseraient le budget de l'opération seront reversées à l'Aledd.

Christophe et Benoît ont aussi dans l'idée de faire connaître l'association aux autres participants et lui apporter une bonne bouffée d'oxygène insufflée par tous les sportifs. Parfois, le sport est bien une histoire de cœur !

Déterminer à s'amuser ensemble

Depuis plus de dix ans maintenant, Aledd agit pour rendre accessible aux jeunes déficients les loisirs socioculturels et sportifs. Aledd est la seule association de la région à proposer des activités de loisirs pour ce public tout au long de l'année. De nombreuses associations telles que l'Adapei, l'APF, l'Aide sociale à l'enfance et l'Hygiène sociale du Doubs sollicitent cette structure pour inscrire leurs enfants les mercredis après-midi, pendant les petites vacances et lors de séjours en hiver et en été pour des week-ends familles. « À l'heure actuelle nous répondons à la demande des familles de Besançon et des alentours », indiquent les responsables. « La demande est toujours présente : chaque année nous accueillons en moyenne 4 enfants de plus. Fort de cette expérience nous souhaiterions élargir notre champ d'action dans les départements voisins. Notre objectif principal est de donner la possibilité aux enfants en situation de handicap d'avoir accès aux loisirs au même titre que leurs petits camarades. »



« A.L.E.D.D » - ASSOCIATION DE LOISIRS POUR ENFANTS DEFICIENTS MAIS DETERMINES-, POUR QUI, POUR QUOI ?

Ilva Sugny : Nos enfants handicapés sont des enfants avant tout

Présidente charismatique de l'association A.L.E.D.D., Ilva Sugny se définit avec humour comme une "femme pugnace". *Lorsqu'on me dit « non », je résiste. Je ne renonce pas, il suffit que je regarde ma fille, elle compte sur moi. Et il faut de l'entêtement pour faire bouger les choses dans le domaine du handicap. Pourquoi, nos enfants handicapés n'auraient-ils pas accès à des activités extrascolaires les mercredis ou durant les vacances ? Ce sont des enfants avant tout. Mais les centres de loisirs, faute d'animateurs en nombre suffisant, ou par facilité, ne se donnent pas souvent les moyens de les accueillir ou de les associer à toutes les activités.* A.L.E.D.D a permis de rompre avec cette réalité.

Pour HANDI-Actu, Ilva Sugny se livre au jeu des questions/réponses. Et si votre question ne figure par dans la liste, vous pourrez directement la contacter associationaledd@yahoo.fr

HANDI Actu : Pouvez-vous situer l'innovation d' A.L.E.D.D ?

Ilva Sugny : L'innovation d'A.L.E.D.D... une ouverture rendue possible sur l'extrascolaire à des enfants handicapés. La loi reconnaît à tous, le droit à l'éducation scolaire. Ce qui signifie que tous les enfants ont le droit, qu'ils aient un handicap ou non, d'aller à l'école et de s'y instruire. Des moyens sont octroyés pour permettre cette intégration, notamment depuis la loi de 2005. Ma fille polyhandicapée est scolarisée et en bénéficie, mais hors du temps scolaire qu'y a-t-il ? Rien. Lorsque je déposais son frère et sa sœur au centre de loisirs les mercredis et durant les vacances, elle me demandait : quand vais-je aussi aller à la danse ou au tir à l'arc les mercredis après-midi ? Jusqu'à l'âge de 8 ans, sa faible corpulence permettait aux animateurs des Francas de la déplacer sans trop d'encombre, après... certaines activités d'extérieur se faisaient sans elle... Il fallait créer une structure capable d'encadrer des enfants handicapés tout en leur proposant de faire du sport, des activités ludiques ou artistiques. A.L.E.D.D. est née de la carence d'offre en ce domaine.

A quel âge un enfant handicapé peut-il s'inscrire à A.L.E.D.D ?

Les enfants accueillis, ont entre 6 et 18 ans. Ils ont un handicap, mental ou physique, quelquefois associé et parfois sévère. Que les parents souhaitent voir leur enfant pratiquer une activité sportive et ludique est légitime. Mais tenant compte du handicap, ils sont en droit d'être rassurés sur l'équipe qui va accueillir leur enfant.

Où se déroulent les activités ?

Partout dans la Ville, nous allons sur tous les terrains sportifs ou artistiques où l'on nous accueille. Nous nous appuyons sur les équipements municipaux et nouons des partenariats avec des clubs sportifs et des professionnels de loisirs. Par exemple, nous profitons du dispositif VITAL'Sport et fréquentons le Centre Omnisport Pierre Croppet pour l'équitation. Nous avons nos habitudes à la M.J.C. de Palente et l'école Condorcet met à disposition ses locaux pour nos activités plastiques et artistiques. Certains animateurs ont suivi leurs études à l'école des Beaux Arts. Ils ont mis en place avec les enfants, des activités artistiques très poussées, qui font la joie des petits et des grands.

Sinon, nous organisons des sorties au bowling, au cinéma et avons, un peu, nos habitudes au théâtre Bacchus.

En ce qui concerne les séjours vacances, c'est variable, mais nous apprécions tout particulièrement Hyères-les-Palmiers dans le sud.

Tous les mercredis, il y a entre 20 et 25 enfants accueillis ce qui implique un taux d'encadrement entre un animateur pour deux ou trois enfants maxi...

Les animateurs justement, comment sont-ils recrutés ?

Ils sont atypiques, c'est une de nos particularités. Lorsque nous recrutons, nous ne sommes pas figés sur un profil de compétences ou de diplôme. Ils peuvent aussi bien venir de la filière sportive, artistique ou médico-sociale. L'important est qu'ils aient le "feeling" avec les enfants. Cela dit, les animateurs viennent souvent de la filière STAPS car ils ont pour atout d'être capables d'adapter les sports. Avec A.L.E.D.D, les enfants en fauteuil peuvent prétendre "sortir de leur fauteuil" pour pratiquer pleinement l'activité. Pour franchir ce pas, le bon profil se situe entre animateur de la filière sportive et étudiant en kinésithérapie, par exemple.

Combien coûte un mercredi à A.L.E.D.D ?

Au départ de l'association, nous n'étions pas outillés, comptablement parlant, pour appliquer un tarif distinct en fonction des quotients familiaux. C'est resté un tarif unique. Actuellement, le mercredi après-midi revient à 6 €uros.

Depuis 2009, pour les séjours adaptés, des aides peuvent être accordées aux enfants et non plus seulement aux adultes.

Il faut savoir, qu'au départ de l'association, c'était le parcours du combattant pour obtenir des subventions de la part des collectivités... Nous n'avions pas d'historique, l'action était innovante et en dehors d'une forte détermination, nous n'avions pas de gage de sérieux... Et si des aides financières sont accordées aux adultes handicapés, il n'en était rien pour les enfants. Et puis en 2001, deux ans après notre dépôt de statut, Françoise Fellman, alors première adjointe au Maire de Besançon a dit : « *ok, nous allons vous aider, ce sont des enfants comme les autres et donc un accueil de loisirs comme un autre. Nous allons vous aider et agir auprès de la CAF afin qu'elle revoie, elle aussi, ses critères d'attributions d'aides* ». C'est ainsi que la CAF nous a reconnu comme un centre aéré... C'était un début. La différence réside dans notre taux d'encadrement qui est beaucoup plus élevé qu'un centre aéré classique.

Tout ceci permet d'expliquer pourquoi nos tarifs demeurent élevés. Mais nous poursuivons nos actions en direction des collectivités et des mécènes. Chaque euro récolté est destiné, soit à élargir la palette des activités proposées, soit à minorer le coût de l'adhésion.

Et les parents dans tout cela justement ?

Beaucoup d'enfants accueillis ne parlent pas. Par conséquent, certains parents peuvent se sentir frustrés de ne pas savoir ce qu'ils ont fait du temps passé à A.L.E.D.D. Dans ces cas-là, les animateurs font le relais... Mais, affirmer qu'A.L.E.D.D. représente pour eux une bouffée d'air frais rassurante ne me semble pas exagéré. L'idéal sera de leur poser la question.

Dernière question : quels sont vos projets pour les prochaines années ?

Vous voulez dire, LE grand projet pour demain ! Nous ouvrons pour janvier 2011 un espace collectif où nos enfants, devenus adultes, pourront vivre au cœur de la cité. A l'instar de ce qui se fait dans les Côtes d'Armor, il s'agit d'une formule de colocation mixant espace privatif et collectif adaptés. Le bailleur social bisontin SAIEMB s'engage avec nous sur ce projet qui prend vie, rue de la Madeleine dans le quartier Battant. 270 m² sont en cours de transformation pour accueillir cinq jeunes polyhandicapés. Ils mettront en commun leur [PCH](#) pour financer les prestataires de leurs choix qui les aideront dans les actes de la vie courante. Le reste de leur allocation servira à financer leurs loisirs. Vivre selon cette formule de colocation sera une première pour les personnes handicapées physiques dépendantes. Elles seront autonomes, n'auront pas la lourdeur de la vie en institut ou chez les parents, tout en étant en sécurité, et, cerise sur le gâteau, au cœur de la ville.

C'est promis, lors de l'inauguration, HANDI Actu nous en dira plus sur cette nouveauté.

L'ALEDD au secours des loisirs

L'originalité de l'A.L.E.D.D ne réside pas uniquement dans son appellation, mais bien plus dans le public dont elle s'occupe.

En effet, l'A.L.E.D.D. qui signifie Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés œuvre pour permettre aux jeunes en situation de handicap d'accéder aux activités de loisirs comme tout autre enfant. Ainsi l'ALEDD a développé des accueils de loisirs et des séjours, les mercredis et pendant les vacances scolaires pour une cinquantaine d'enfants inscrits. L'A.L.E.D.D est implantée depuis près de 10 ans dans le quartier de Palente, à l'école maternelle Condorcet. Elle favorise l'intégration sociale de ce public en s'ouvrant à la vie du quartier : partenariat avec la MJC de Palente, implication dans la fête du livre, sorties au bowling, à Chailluz. D'autres activités adaptées sont proposées sous forme de stages pendant les petites vacances, et lors des séjours à la montagne et à la mer. Toutes ces actions sont indispensables à la socialisation de ces jeunes, afin qu'ils puissent tenir un rôle dans la cité, et l'ALEDD ne compte pas en rester là.



Contact : 03.81.83.53.69, permanences les lundis mardis et jeudis, 14 rue Violet.



A.L.E.D.D. AIDE LES ENFANTS MAIS AUSSI LEURS PARENTS

Comme beaucoup de handicaps, l'autisme peut se présenter sous de multiples formes. Mais dans tous les cas, le problème de la socialisation est éloquent. Sonia a accepté de témoigner sur ce sujet. Elle est maman célibataire de Jawed. Il est autiste, fréquente un [IME](#) de Besançon et les principales difficultés rencontrées concernent sa garde périscolaire.

DES PARENTS ESSEULÉS

A moins d'être enseignant, les horaires d'une vie d'enfant sont difficilement conciliables avec des horaires professionnels. Aussi, pour Sonia, le handicap de Jawed génère un frein dans sa progression de carrière (elle est assistante de direction) et pénalise toute son organisation. *« Heureusement à la maison, ma fille, m'aide beaucoup, je ne sais pas comment je ferai sans elle. Elle aura bientôt 18 ans, j'essaie de ne pas penser à ce qui va se passer lorsqu'elle quittera la maison... »*. Fatiguée et esseulée, Sonia envisage de cesser son activité... Quand Jawed sort de l'école, c'est difficile de trouver une nounou qui accepte un enfant handicapé. Actuellement, Sonia pressent que la gardienne actuelle va craquer. *Il est tellement remuant...*

Arrêter de travailler, cela solutionnerait la garde de Jawed, mais économiquement ? Sonia tourne le problème dans tous les sens... Cela apporterait une bouffée d'air frais si le papa de Jawed participait un peu aux charges du ménage... Mais Sonia a le sentiment que le handicap a séparé son couple... *Jawed a 10 ans aujourd'hui, j'ai rompu avec son papa il y a 5 ans. Ce lien qui est coupé, cela pose beaucoup de problèmes. Dans l'esprit de Jawed, les gens qu'il ne voit pas régulièrement, sont morts... C'est très difficile de lui faire comprendre la situation et lorsqu'il le voit, cela le perturbe.*

A.L.E.D.D., UNE REPONSE DE REPIT ET DE SOCIALISATION

Jawed fréquente A.L.E.D.D. depuis un an. Il y va tous les mercredis après midi et a expérimenté, avec succès, les séjours vacances à la mer. Sonia a beaucoup angoissé et pour cause, jusque-là Jawed n'était jamais parti sans elle et pas facile d'avoir des nouvelles dans le cas de Jawed qui parle si peu... *A.L.E.D.D. m'a conseillé de franchir le pas, finalement, je suis contente de m'être laissée persuader. L'équipe d'ALEDD me laissait des messages sur le téléphone pour me dire comment Jawed avait occupé son temps. Il a bien profité de sa colo, il mangeait bien et se baignait tous les jours. Jawed adore l'eau, il est capable de marcher au fond du bassin à la piscine, c'est assez particulier cette aptitude.... Sinon, il sollicitait beaucoup les animateurs, en particulier lors du rituel du couché. C'est un moment difficile à la maison. Il dort souvent avec moi. Je sais que je ne devrais pas mais je cède parce que sinon, je me relève 30 fois avant de vraiment pouvoir dormir... J'ai du mal à poser des limites... ma fille y parvient mieux que moi.*

A.L.E.D.D. apporte du réconfort et un message d'espoir aux parents. Ils les conseillent et les rassurent sur les aptitudes des enfants. Les animateurs ont prouvé que Jawed peut progresser. *Au retour du séjour à la mer, Jawed était plus autonome, faisait des phrases plus structurées. Il employait enfin le « je » au lieu de débiter toutes ses phrases par « tu ».* Par rapport aux vêtements, c'est pareil, là bas, il choisissait ses tenues. A la maison, je le fais encore à sa place. Je sais, je le couve trop. J'ai l'impression qu'il y a une profonde tristesse en lui. Ce sentiment me touche beaucoup... alors je cède et pour les limites, on verra plus tard...

PLUS TARD...

Sonia essaie d'imaginer l'avenir de son fils et cela lui fait peur. Elle constate qu'il n'a aucun niveau scolaire, qu'il n'utilise pas l'alphabet. *J'essaie de lui inculquer des bases pour qu'il puisse se débrouiller, repérer où il habite...il a une bonne mémoire mais pas celle pour la vie de tous les jours... il est plus à l'aise pour imiter les bruits des animaux... Et puis, au quotidien, Jawed est usant. Je ne sais pas ce que c'est de se poser devant la télé pour regarder un programme...* Après une journée de travail, à l'heure où l'on apprécie de décompresser et de s'installer dans le canapé, Jawed est constamment à réclamer l'attention de Sonia. Il interrompt ses conversations entre elle et sa fille. Sonia habite dans un lotissement entouré de voisins dont elle ne connaît rien. Jawed la prive de relations sociales tant il réclame d'attention. Durant les vacances, lorsque Sonia ne peut faire appel à A.L.E.D.D., elle ferme les volets du rez-de-chaussée de peur que Jawed ne s'échappe de la maison. *Lorsque je pars travailler, j'exige de sa sœur qu'elle le surveille. Ma fille a toujours ou presque passé ses vacances scolaires à le garder...*

Alors, pour le séjour de l'été avec A.L.E.D.D., même si c'est onéreux pour mon budget – et non pas par rapport au travail des animateurs qui est top – je ne me pose plus de question. J'autofinance le coût du séjour et pense au répit que cela va nous octroyer à sa sœur et à moi. Merci, merci A.L.E.D.D. de venir en aide en dehors du temps scolaire à des parents qui, comme Sonia aiment leurs enfants mais ont besoin de souffler. Et Sonia de conclure, si A.L.E.D.D. n'existait pas il faudrait l'inventer.

FMB

Ilva Sugny

Présidente de l'Association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés (ALEDD).

L'ALEDD s'engage en direction des jeunes adultes

Quel bilan dresse l'association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés, au bout de 10 ans d'existence ?

L'ALEDD favorise l'ouverture sociale et culturelle en collaboration avec les familles et les professionnels. Elle facilite l'accès des enfants handicapés moteur aux centres aérés et aux séjours de vacances proposés par la collectivité en milieu ouvert. Ainsi, chaque semaine, 25 enfants sont accueillis dans 3 centres aérés de la ville et nous organisons pour eux des séjours durant les vacances. Cet accueil temporaire est important pour l'épanouissement des jeunes et pour le répit laissé aux parents. Depuis 10 ans, le conseil général, la CAF et la ville nous suivent et nous avons sollicité la DASS sans obtenir de réponses.

En dix ans les enfants ont grandi ; comment répondre à leurs besoins différents ?

Ils deviennent des adultes, or il n'existe pas, dans la région, de structures adaptées au handicap moteur. Nous envisageons donc l'ouverture d'un appartement partagé par 4 ou 5 jeunes. Les travaux sont en cours dans un appartement du centre-ville. Les jeunes qui s'y installeront bénéficieront



■ Ilva Sugny est la présidente de l'ALEDD.

des aides prévues, notamment en temps de présence qui sera mutualisé pour le groupe. La loi de 2005 précise que le projet de vie de la personne handicapée doit être pris en compte. Ces jeunes expriment là leur envie de vivre au milieu des autres et comme les autres.

Il semble important d'être au centre-ville.

Oui c'est essentiel, car les jeunes pourront sortir en ville, aller boire un verre, rencontrer d'autres personnes. Nous organiserons des partenariats avec les commerçants, ces jeunes peuvent rendre de menus services. Et nous mettrons en place des activités qui leur correspondent.

À quand ce beau projet ?

Nous espérons installer les jeunes en 2012.

**Propos recueillis
par C. C.**



TEMOIGNAGE DU PROFESSIONNELS : **LE DIRECTEUR D'ALEDD, YANNICK VARIN,** **NOUS FAIT PARTAGER SA MOTIVATION**



Yannick Varin est l'athlétique directeur d'A.L.E.D.D depuis 2007. Issu de la filière sportive il se destinait à entrer dans un [IME](#). Et puis, en 2002, en parallèle de ses études, il effectue des vacances à A.L.E.D.D en tant qu'animateur. « Lorsqu'on met un pied dans ce type d'association à taille humaine, on comprend très vite qu'il y a tout à faire. Les initiatives et la curiosité sont appréciées. Je n'aurais pas connu tous ces challenges dans le domaine institutionnel ». Confiera avec lucidité celui qui a contribué à transformer A.L.E.D.D en un centre aussi important qu'une [MJC](#).

Polyvalence et adaptation

Le métier de directeur nécessite une grande polyvalence, des qualités d'écoute, d'empathie et d'observation. De là, se déclinent toutes les actions basées sur le respect de l'autre. La particularité avec A.L.E.D.D tient au public accueilli. Yannick est franc, ce n'est pas toujours évident de faire rimer sport - ou accès à la culture - avec handicap. Et puis la thématique du handicap rencontre encore des rejets. Mais, avec une juste dose de détermination, lui et son équipe, parviennent à faire faire du voilier, ou du patin à glace, à des enfants polyhandicapés. *Nous récoltons des sourires, des mercis, c'est la récompense... Nous avons mis Jawel sur un trapèze à 6 mètres de haut, sa mine réjouie, c'était inouï.* Sans aucun doute, conserver ces images positives en mémoire, aide l'équipe de Yannick, à avancer.

Rendre l'accès aux sports possible, implique de bien connaître le tissu partenarial sur lequel s'appuyer. Au près des professionnels des clubs sportifs en premier lieu, Yannick anticipe, au maximum les activités. Le cas échéant, j'aménage les équipements sportifs pour les rendre accessibles à des enfants en fauteuils. *Parfois, nous devrions déposer des brevets... Je préfère donner de ma personne en amont que de gérer la déception d'un groupe d'enfants auxquels j'aurai à annoncer l'annulation d'une activité attendue.* Le plus complexe parfois, est de faire accepter aux puristes des sports, certaines « entorses » à la discipline. Par exemple, pour faire faire de la boxe à un enfant polyhandicapé, il faudra, peut-être, renoncer au port du short homologué et remplacer le ring par un tapis au sol... Oui, amener des enfants handicapés dans les clubs sportifs, cela implique parfois de dénaturer le sport... et puis, il y a ceux qui considèrent qu'un enfant qui ne pagaie pas sur un canoë kayak, ne pratique pas le canoë... Face à ce type de représentations, la diplomatie est la seule alternative. Yannick ne déroge pas à son but : faire participer les enfants à l'activité comme les autres et tant pis pour la pagaie, l'enfant handicapé peut diriger les autres à la voix... c'est déjà ça...

Un travail à la non exclusion

En premier avec le canal sport, puis avec celui de l'artistique, A.L.E.D.D cherche à éviter l'exclusion. Quasiment chaque activité mélange enfants handicapés et enfants valides. Ainsi, nous contribuons aux changements de pratiques et de mentalités. De la même manière, et dès les origines de l'association, A.L.E.D.D ne fait aucune distinction en fonction des différents types de handicaps. Enfants autistes, polyhandicapés... tous s'accordent dans un esprit de camaraderie et de tolérance. Ils se rendent ensemble

aux activités, se tiennent par la main, ceux qui le peuvent poussent les fauteuils... La non-exclusion, nous nous l'appliquons déjà à nous-mêmes, ensuite, nous pouvons travailler à la socialisation des enfants. Cela fait partie des objectifs. Emmener des enfants autistes à une séance de cinéma, ce n'est pas gagné à l'avance. Il arrive que nous sortions de la salle, une, deux... « x » fois. La dernière fois, avec Jawel, nous avons quitté la salle une seule fois. C'est un progrès énorme.

A.L.E.D.D., du stade expérimental au modèle

Aujourd'hui, Yannick en est certain, la formule A.L.E.D.D pourrait s'exporter en dehors des « frontières bisontines ». Nous devons continuellement gérer le manque de place pour les enfants handicapés dans les centres aérés classiques. C'est encore plus vrai pour les séjours vacances. *Les parents, les établissements médicaux-sociaux... beaucoup nous appellent. Nous ne pouvons nous contenter de leur dire non. Pour les séjours vacances surtout, nous nous mettons en 4 pour les accueillir. Mais ce n'est pas simple et nous ne faisons pas de publicité.* Yannick n'y voit pas là, la rançon du succès, ce serait réducteur. A.L.E.D.D comble un manque, il est une réponse pour le « hors-temps scolaire » alors, de là à envisager qu'ailleurs des structures de proximité similaires pourraient voir le jour... il n'y a qu'un pas. Pourquoi pas, en effet ?...

FMB